Compte rendu FCPE - Conseil de classe 6ème C – Collège Camille Guérin

1er décembre 2015

Présidé par M. CHENIGUER, principal, animé par M. TOURON, professeur principal

Enseignants présents : Mesdames BEGUIER, MASSE, PIJAUDIER-CABOT, SCEPI, VIELFAUT, Monsieur HENNI
Elèves délégués : CHAIGNEAU Faustine, LELLOUCH Abel, MERIC Nathan
Parent délégué FCPE : Mme DRAPPEAU – abcdorine@hotmail.fr
Parent délégué PEEP : Mme BOURSIER-FOUCHER

Monsieur Touron dresse un bilan de ce premier trimestre :
C'est une classe dynamique, motivée avec un niveau assez satisfaisant. Néanmoins, le bavardage est le problème majeur de cette classe. Des élèves n'intègrent pas les consignes, il faut répéter… Certains enfants ont besoin d'être recadrés.
Le travail ne semble pas approfondi dans cette classe. La concentration pour certains élèves est vite démobilisée.

Les élèves-délégués mentionnent : 11 enfants sur 26 se plaignent de trop de bavardages dans la classe. Sept enfants disent ne pas pouvoir se concentrer.

Pour les élèves en difficultés, des soutiens en mathématiques et en français sont proposés voir maintenus.

Résultats de la classe :
- 9 félicitations ont été décernées,
- 1 avertissement pour le travail,
- 3 avertissements pour le travail et le comportement ont été inscrits.

Des points ont été soulevés comme la sécurité à l'extérieur du collège notamment la traversée dangereuse de la 4 voies. C'est une question qui a été débattu en CA, la Mairie a été saisie de la situation. Nous en attendons les actions.

Concernant les conséquences de l'état d'urgence sur les activités scolaire du collège : Les voyages scolaires sont de nouveau autorisés ainsi que les sorties occasionnelles.

Le CDI est ouvert pendant la pause méridienne (voir horaires sur la porte) et tous les jours de 16h30 17h00 sauf le mercredi.

N. B.

C'est grâce aux 22 questionnaires retournés sur 24 questionnaires distribués, que nous (représentants des parents d'élèves) avons pu évoquer au moment du conseil de classe : des interrogations, des suggestions émanent des parents.

Les appréciations personnelles sur chaque élève demeurent confidentielles et ne peuvent en aucun cas figurer sur le compte rendu.
Ces renseignements seront communiqués uniquement aux parents concernés et à leur demande, en prenant RDV avec le professeur principal ou l'enseignant de la matière concernée.